

L'onomastique comme mémoire patrimoniale et exilique

Marcienne Martin

CIRCI - Université de l'île de la Réunion

Convoquer le phénomène de l'exil ouvre sur plusieurs champs expérientiels. De l'exil volontaire pour améliorer sa situation matérielle, à celui subi pour fuir des conditions de vie difficiles, voire dangereuses, en passant par l'exil politique ou encore souhaité dans le cadre d'une relation amoureuse, cette expérience couvre une vaste gamme d'émotions que l'exilé tente de traduire à l'aide de différents supports. Dans ce présent article, il en sera présenté un aspect particulier, celui de l'onomastique. Ainsi Lapierre, dans l'étude qu'elle a menée sur des modifications anthroponymiques demandées par certains nouveaux citoyens français, montre que cette transformation nominale correspond à un désir de changement de vie. L'onomastique exilique s'est aussi déclinée en surnoms qui, par leur pérennisation, ont pris le statut de patronyme tels ceux d'immigrants en provenance du royaume de France ou encore des toponymes servant à la dénomination de lieux dans la province du Québec et qui actualisent une histoire écrite outre-Atlantique. Il en est ainsi de Montmorency, Montreuil ou encore Abbeville, pour ne citer que ceux-ci.

D'un point de vue symbolique, tous ces transferts onomastiques ne sont-ils pas là pour poser en creux de l'histoire nominale, tantôt une réactualisation de l'un des termes de l'exil : le pays d'origine, tantôt, par une manière de catharsis, l'acceptation d'une rupture d'avec une partie de son histoire personnelle ? Par ailleurs, l'homme, être de repères, ne transporte-t-il pas aussi, en synchronie, par la magie de la nomination, des lieux de la mémoire écrits en

diachronie ? Quant à la prise de surnom telle Sansregret ou Lafortune, ne serait-elle pas une manière de conjurer, par homonymie lexicale et magie du verbe, l'incertitude liée à l'exil ?

1. La nomination comme assise de l'identité

La nomination est au cœur de l'organisation sociale. Ainsi l'homme désigne, catégorise, classe et ordonne les objets du monde. Ces pratiques lui permettent, tout à la fois, de se repérer et de rendre compréhensible le monde dans lequel il évolue. À ce sujet, Lévi-Strauss mentionne : « Chaque société ordonnée classe, de toute nécessité, non pas seulement ses membres humains, mais aussi les objets et les êtres de la nature, tantôt d'après leurs formes extérieures, tantôt d'après leurs dominantes psychiques, tantôt d'après leur utilité alimentaire, agraire, industrielle, productrice et consommatrice » (1962 : 195). La construction de l'identité du sujet social est initiée par l'anthroponymie et comme le souligne Chauchat : « L'acte de nomination est le début de toute identité.[...] Dans notre société, le nom du sujet indique sa filiation, c'est-à-dire sa place dans la lignée » (1999 : 62). A ce sujet, Lapierre, spécifie : « Transmis par d'autres, signe d'origine et de filiation, le patronyme fait lien par l'inscription dans une lignée, une histoire, un déploiement temporel outrepassant naissance et mort, dont la profondeur tend imaginativement vers la pérennité » (1995 : 13).

Par ailleurs, convoquer l'organisation sociale renvoie au phénomène de structuration du groupe qui n'est possible qu'avec l'existence du sentiment d'appartenance, car « chaque personne s'engage plus ou moins formellement et plus ou moins explicitement à maintenir son appartenance au groupe » (Hogue, Lévesque, Morin, 1988 : 38), ce que Benabou, dans son ouvrage dédié au comportement des groupes et individus dans l'organisation, décrit comme un « contrat psychologique » passé entre l'individu et l'organisation (1986 : 85).

Ceci posé, que recouvre la locution « mémoire exilique » ? Le dictionnaire donne du terme « mémoire » l'acception suivante : « dérivé du latin *memor* 'qui se souvient', 'qui fait se souvenir' » (*Dictionnaire historique de la langue française*, 2000 : 2189), quant au terme « exil » son sens moderne recouvre la notion « d'expulsion de quelqu'un hors de sa patrie,

avec défense d'y rentrer » (*ibid.* : 1363). Dans son sens propre le TLFi¹ en donne aussi l'acception suivante : « État de celui qui est contraint de vivre hors de son pays ou loin de sa résidence ordinaire » et au sens figuré : « Tout changement de résidence, volontaire ou non, qui provoque un sentiment ou une impression de dépaysement ».

2. Mémoire anthroponymique et exil, l'exemple de la province du Québec (Canada)

Si la nomination cristallise une manière de mémoire exilique, qu'en est-il d'un point de vue factuel ? Dans la province du Québec (Canada), l'anthroponymie a pris des formes diverses. Certains surnoms ont été substitués aux patronymes d'origine. Ainsi, un migrant originaire de Vendée, Nicolas Estiambre, soldat de son état, prit comme surnom « Sansfaçon » lequel est désormais porté par ses descendants (Fournier, 1981). Certains anthroponymes ont pris valeur de toponymes ou d'hydronymes tel celui de la rivière Champlain qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent en aval de Trois-Rivières. Samuel de Champlain, cartographe et explorateur, a baptisé de son nom cette rivière. En voyant la beauté des lieux, il se serait écrié : « Quel beau champ plein ! ». Son anthroponyme est dérivé du latin « *campus planus* » ce qui signifie « champ plat » (*Noms et lieux du Québec*, 2006 : 119). Dans le premier cas de figure, le surnom « Sansfaçon », pris par Nicolas Estiambre lors de son arrivée en Nouvelle France, montre une manière de rupture d'avec le pays d'origine puisqu'il a remplacé l'anthroponyme originel, mémoire de la lignée ; dans le second cas de figure, en donnant son nom à un hydronyme, Champlain l'a pérennisé en le faisant entrer dans le patrimoine onomastique québécois. Nombre de surnoms pris par des migrants en provenance de Nouvelle France pour la période 1600-1765 s'agrègent autour d'expériences communes (tel le surnom *Tranchemontagne*, par exemple), de qualités comme *Francoeur*, ou

¹ Trésor de la Langue Française Informatisé. Ces définitions sont consultables sur le site : <http://atilf.atilf.fr/>

encore de l'origine tels : *Champagne, Dauphiné*, etc. (Fournier, 1981). Cependant, cette anthropogénèse s'articule aussi autour d'analogie lexicale à portée quasi magique².

D'autres exilés volontaires ont augmenté le corpus des toponymes québécois soit par l'usage volontaire ou non de leurs anthroponymes pour la nomination de lieux, soit par le transfert de toponymes appartenant au patrimoine onomastique français dans le corpus toponymique québécois. Il en est ainsi du patronyme Maquet dont le nom « évoque le souvenir du père Alexis Maquet, jésuite qui exerça son ministère au Canada au XVIIIe siècle³ » et qui est devenu un hydronyme⁴, celui de la rivière Maquet⁵. Le patronyme Champion est devenu un odonyme⁶ de Montréal. Il réfère à un migrant originaire de France que Fournier présente comme suit : « Augustin-Simon Champion, sulpicien, né le 18 février 1811 à Hénin-Liétard, canton de Carvin (Pas-de-Calais). Ordonné en France le 18 décembre 1835, il arrive au Canada le 28 août 1850. Il œuvre à Montréal où il décède le 10 juin 1886 » (1995 : 293). Le toponyme québécois « Calonne » renvoie également à un migrant originaire de Douai dans le nord de la France « Jacques-Ladislas-Joseph de Calonne, prêtre séculier » (Fournier, 1995 : 293). Le toponyme Lepers évoque la mémoire de François Lepers, père oblat Marie-Immaculée (Allaire, 1910 : 341). Enfin un dernier cas de figure réfère à la dénomination d'un lieu par un groupe ou un individu en référence directe à un toponyme déjà existant tel Artois en France⁷. La Commission de Toponymie du Québec⁸ souligne ainsi : « Ce nom identifie un canton du Pontiac au nord de l'Outaouais. Le territoire ainsi désigné s'étend à quelque 50 km au nord-ouest de Maniwaki. La Picardie a fourni 96 émigrants à la Nouvelle-France de 1608 à 1700. Ancienne province de France, la Picardie avait pour

² Lacarrière dit de ce mode qu'il permet de « [...] guérir les maux par les mots. Le mode d'action en est élémentaire : vous invoquez le nom d'un saint rappelant plus ou moins celui de la maladie, et le mal guérira » (1987 : 22).

³ <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

⁴ Toute appellation désignant une entité d'eau. Définition consultable sur <http://atilf.atilf.fr/>

⁵ <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/chercheSimple.asp>

⁶ Choronyme désignant une voie de communication routière, ferroviaire ou autre. Définition consultable sur <http://atilf.atilf.fr/>

⁷ L'Artois, comté français, formé au XIIIe siècle d'une région enlevée à la Flandre (*Nouveau dictionnaire encyclopédique*, 1963 : 1035).

⁸ <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

capitale Amiens et couvrait le territoire actuel du département de la Somme, ainsi qu'une partie de ceux de l'Oise, de l'Aisne et du Pas-de-Calais ».

Dans les trois cas de figure précités, la mémoire patrimoniale de l'exilé est transférée du pays d'origine au pays d'accueil par le biais de choix individuels et collectifs. On nomme pour réactualiser des lieux anciens sur de nouveaux espaces ou pour inscrire une rupture anthroponymique ou, au contraire, pérenniser l'anthroponyme en le faisant entrer dans le pays de l'exilé. Ces pratiques se déclinent de différentes façons. Ainsi le rappel indirect à la mémoire opère soit par référence directe à l'anthroponyme du migrant soit par référence indirecte d'un groupe à un membre de la communauté ; quant au rappel direct, il correspond à celui du toponyme transféré tel quel du patrimoine onomastique d'origine à celui d'accueil. Cette procédure est présentée dans le tableau 1 :

<i>Pratiques sociales de nomination</i>	<i>Références mémorielles</i>
Transfert direct	Toponyme <i>versus</i> toponyme (ex. Artois)
Transfert indirect	Toponyme ou anthroponyme (ex. Sansfaçon, Champlain)
Tableau 1. Procédure de nomination	

Le transfert onomastique de l'anthroponyme du migrant *versus* un toponyme est une praxis⁹ qui recouvre plusieurs phénomènes dont le transfert de territoires symboliques et patrimoniaux. Il draine avec lui l'histoire de l'anthroponyme, celle du migrant et de sa relation affective aux pays d'origine et d'accueil. Concernant la notion de territoire, le dictionnaire précise qu'elle correspond à une « étendue de terrain sur laquelle est établie une collectivité » (*Dictionnaire historique de la langue française*, 2000 : 3804). Pris dans son sens figuré, ce terme renvoie à un espace mémoriel recouvrant la représentation de tel

⁹ Pratique sociale.

phénomène sociétal. La cristallisation de la mémoire exilique dans l'onomastique renvoie au déplacement de territoires symboliques. À ce propos, Bakhtine évoque la notion de chronotope qui est : « l'aptitude à voir le temps dans l'espace, à lire le temps dans l'espace et, simultanément, à percevoir le remplissement de l'espace sous la forme d'un tout en formation, d'un événement, et non sous la forme d'une toile de fond immuable ou d'un donné tout fait » (Bonn, 1995 : 59).

Conclusion

Articulé autour de la nomination, le transfert onomastique actualise la mémoire collective et ce, à travers une histoire nominale dont, dans notre présent texte, les toponymes québécois se font l'écho. Austin spécifie : « produire l'énonciation est exécuter une action » (1970 : 42). Par ailleurs, la mémoire exilique peut se construire à partir du changement de nom comme il a été montré avec la pérennisation du surnom en place du patronyme existant. Certains n'ont-ils pris alors le statut d'objet à valeur magique, presque incantatoire, tels ces surnoms *Sansregret* ou *Lafortune*¹⁰ ce qui est une façon de conjurer le sort par homonymie lexicale ?

¹⁰ Cf. Martin, *Du surnom au patronyme, regards sur une anthropogénèse québécoise* (2007 : 135-156).

Bibliographie :

Allaire, Jean-Baptiste-Arthur (1910). *Dictionnaire biographique du clergé canadien français. Les anciens*. Montréal, Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets.

Austin, John Langshaw (1970). *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

Bonn, Charles (dir.) et alii (1995). *Littératures des immigrations*. Paris, L'Harmattan.

Benabou, Charles, Abravanel Harry (1986). *Le comportement des individus et des groupes dans l'organisation*. Montréal, Gaëtan Morin.

Chauchat, Hélène, Durand-Delvigne Annick (1999). *De l'identité du sujet au lien social*. Paris, PUF.

Commission de toponymie (2006). *Noms et lieux du Québec*. Québec, Publications du Québec.

Fournier, Marcel (1995). *Les Français au Québec 1765-1865, un mouvement migratoire méconnu*. Sillery, Québec, [Canada], éditions du Septentrion.

Fournier, Marcel (1981). *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle France : 1600-1765*. Québec, Archives nationales du Québec.

Hogue, Jean-Pierre, Lévesque Denis, Morin M. (Estelle) (1988). *Groupe, pouvoir et communication*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Lacarrière, Jacques (1987). *Les évangiles des quenouilles*. Paris, Imago.

Lapierre, Nicole (1995). *Changer de nom*. Paris, Stock.

Levi-Strauss, Claude (1962). *La pensée sauvage*. Paris, Plon.

Nouveau dictionnaire encyclopédique (1963). Montréal, Librairie Larousse.

Répertoire toponymique du Québec (1978). Québec, province du Québec, [Canada], Gouvernement du Québec, Commission de toponymie.

Rey, Alain dir. (2000). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert.

Revue :

Martin, Marcienne (2008). *De l'onomastique*. Paris, Défense de la langue française, n° 228, pp. 48-49.

Martin, Marcienne (2007). *Du surnom au patronyme, regards sur une anthropogenèse québécoise*. Paris, La Nouvelle Revue d'Onomastique (NRO), n° 47/48, pp. 135-156.

Sitographie :

<http://atilf.atilf.fr/>

<http://sh-monteregie.rtsq.qc.ca/societe/qMRC.html>

<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=108>

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>